



Remarques sur la couverture géographique et les niveaux d'enseignement

Couverture géographique

OCDE et pays partenaires : Les diverses sources exploitées dans ce rapport ayant été produites à des dates différentes, les pays peuvent présenter divers statuts d'adhésion à l'OCDE. Les données couvrent les 34 pays membres de l'OCDE au moment où le présent rapport a été produit, ainsi qu'un certain nombre de pays et territoires partenaires.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Niveaux d'enseignement

Les systèmes d'éducation diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre, aussi bien en termes d'âges auxquels les élèves débutent et terminent chaque phase d'enseignement, qu'en termes de durée des cours et de matière enseignée. Afin de faciliter la compilation de statistiques relatives à l'éducation comparables sur le plan international, les Nations Unies ont créé une Classification internationale type de l'éducation (CITE), qui constitue une base de comparaison pour les différents systèmes d'éducation et offre une terminologie standardisée.

Niveaux d'enseignement et classification CITE

Enseignement préprimaire/éducation des jeunes enfants CITE 0

Première étape de l'instruction organisée. Les enfants peuvent y accéder dès 3 ans mais « l'éducation et l'accueil des jeunes enfants » ne sont cependant pas aussi limités en termes d'âges ou de préparation à la scolarité.

Enseignement primaire CITE 1

Conçu pour donner un solide enseignement de base. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée : 6 ans en moyenne.

Enseignement secondaire, premier cycle CITE 2

Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.

Enseignement secondaire, deuxième cycle CITE 3

L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont en général âgés de 15 ou 16 ans.

Enseignement post-secondaire non tertiaire CITE 4

D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement post-secondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, elles sont considérées comme étant de niveau post-secondaire car l'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement supérieur. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre six mois et deux ans d'études à temps plein.

...

Enseignement tertiaire CITE 5 (sous-catégories 5A et 5B)

Le niveau 5 de la CITE est le premier stade de l'enseignement tertiaire. La classification CITE distingue deux niveaux : le niveau 5A qui correspond aux formations plus longues et plus théoriques, et le niveau 5B où les formations sont plus courtes et ont une orientation plus pratique. Il convient de noter cependant que dans la mesure où l'enseignement supérieur se différencie considérablement d'un pays à l'autre, la ligne de démarcation entre ces deux sous-catégories n'est pas toujours très nette.

Programmes de recherche de haut niveau CITE 6

Cette deuxième étape de l'enseignement tertiaire est consacrée à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

Les lecteurs doivent savoir que *L'éducation aujourd'hui 2013* peut faire appel à une terminologie simplifiée par rapport à celle utilisée dans la classification CITE et dans *Regards sur l'éducation 2012*.

Niveaux d'enseignement et classification CITE :

CITE 1997 : www.uis.unesco.org/Library/Documents/isc97-fr.pdf

CITE 2011 : www.uis.unesco.org/Education/Documents/UNESCO_GC_36C-19_ISCED_FR.pdf





Extrait de :
Education Today 2013
The OECD Perspective

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/edu_today-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Remarques sur la couverture géographique et les niveaux d'enseignement », dans *Education Today 2013 : The OECD Perspective*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/edu_today-2013-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.